

21

21

21

21 OCTOBRE 1926

LE BULLETIN DE LA FERME

VOLUME XIV, PAGE 741

21 OCTOBRE 1926

LE CHEZ-NOUS du MARAICHER

Tribune libre.

Mise au point

Malgré l'avertissement de M. Lavoie qui dit: qu'on ne sera pas ménagé si on revient à la charge, nous croyons cependant devoir y revenir pour mettre au point son dernier article intitulé: "QUESTION A VIDÉE".

Cet article fait montre d'une dissertation indiscutable, mais qui n'a aucun rapport avec le nôtre et d'un esprit que nous ne lui connaissons pas.

Nous n'avons pas l'intention d'attaquer les qualités brillantes de l'un des trois seuls directeurs du Conseil Canadien d'Horticulture; nous savons même que sa haute position est tout-à-fait méritée; mais nous voulons simplement prouver que l'article du 19 août n'est pas conforme, en tout point, à celui du 30 septembre et que l'accusation portée contre nous qui avons réfuté ce premier article se trouve par le fait même injuste et erronée.

En écrivant un tel article, en pleine campagne électorale, M. Lavoie s'exposait à recevoir une réponse, et il en reçut une de la bouche même d'un habitant. Nous n'étions pas sans savoir que le chef s'en offusquerait, mais qui prend les armes court le risque d'être blessé,—si M. Lavoie a été blessé, il n'a qu'à s'en prendre à lui-même.

Cependant, nous ne suivrons pas M. Lavoie sur le terrain où il s'est aventuré. Nous allons donc rétablir les faits sans ironie ni violence.

Il serait long d'énumérer toutes les choses que M. Lavoie a dites dans son article du 19 août; mais il a fourni la une arme dangereuse à l'un des partis politiques en présence, car l'on criait alors sur les hustings que le tarif existant est déjà assez élevé. Nous savions toutefois que M. Lavoie a toujours dit et écrit, écrit et réécrit que "le tarif actuellement en force n'est pas assez élevé pour protéger suffisamment nos producteurs de fruits, de légumes et de fleurs, contre la concurrence américaine"; nous le savions puisque nous l'accusions, dans les circonstances, de contradictions avec ses écrits antérieurs; et, en effet, dans l'article du 19 août, n'a-t-il pas dit entre autre chose ceci: "A supposer même que nous subissions davantage la concurrence américaine que celle canadienne, comment pourrions-nous, en toute justice, demander à un gouvernement d'augmenter, par des droits plus élevés, le coût de la vie du consommateur, lorsque nous ne voulons pas nous-mêmes

prendre les moyens de réduire notre coût de revient et suivre en cela l'exemple de nos plus forts concurrents?..

La coopération, oui, LA COOPÉRATION SEULE, nous sortira de l'impasse où nous sommes, nous permettra de reprendre nos marchés et de rendre à nos concurrents le réciproque."

Voilà, à notre sens, une assertion bien différente de celle de la précédente qui a attiré notre attention et que M. Lavoie se garde bien de rappeler pour ne pas démolir son dernier article plus heureux et inattaquable. Aussi, ce n'est pas ce dernier article que nous attaquons, mais les affirmations gratuites qu'il y entremèle.

En prétendant que nous avons eu une illusion d'optique, M. Lavoie nous a accusé injustement ou avec raison. Or, si M. Lavoie nous a accusé avec raison il faudra tout d'abord qu'il nous définisse ses termes et ensuite, il faudra rejeter 1. le témoignage du "Canada" qui a reproduit son article, comme une arme contre le tarif plus élevé, avec force commentaires dans ses colonnes éditoriales; 2. le témoignage de tous les conservateurs qui ont vu dans cet article une arme dangereuse contre leur parti. Autrement dit si nous nous sommes trompés sur le sens de cet article, le "Canada", tous les conservateurs, et le témoignage universel des deux partis ont erré, il n'y aurait donc d'exception que celui qui l'a écrit. Si, au contraire, M. Lavoie nous a accusé injustement c'est lui qui est tombé dans l'illusion d'optique qu'il nous reproche.

M. Lavoie affirme que nous avons emménagé à loisir la trame de son argumentation et avons défiguré ainsi le sens de sa pensée en isolant des faits. Il est vrai que nous n'avons pas été chercher tous ses écrits et toutes ses paroles officielles ou privées depuis quinze ans; nous nous sommes bornés, comme tous les autres, d'ailleurs, au seul article du 19 août et l'avons jugé à son mérite.

LES CIRCONSTANCES SEULES ONT VOULU QUE CE MALHEUREUX ARTICLE TOMBAT EN TEMPS DE CAMPAGNE ÉLECTORALE ET SERVIT D'ARME DANGEREUSE A UN PARTI. C'EST POURQUOI NOUS L'AVONS RELÈVE.

Il n'avait été question dans notre article que de faire ressortir davantage le besoin d'un tarif plus élevé alors que M. Lavoie pronostic surtout la coopération comme étant une panacée. Nous n'avons rien contre les coopératives et nous ne désirons rien de mieux que de les voir réussir et grossir leurs opérations. D'ailleurs, n'avons-nous pas dit dans notre article: "Quant au seul remède dont nous parle M. Lavoie, la coopération, qu'il nous suffise de vous dire qu'Ontario est organisée en coopérative, et le cultivateur de là-bas souffre de l'importation étrangère comme ici. La coopération aura assûrement de bons effets sur la vente en commun, mais le cercle vicieux reste toujours, et la compétition étrangère viendra toujours nuire au développement de l'industrie agricole."

M. Lavoie ne peut pas nous accuser de ne rien faire pour diminuer notre coût de revient. Etant donné que le manque de coopération des producteurs maraîchers existe indépendamment de notre volonté, M. Lavoie peut-il, en toute justice, conclure que nous ne faisons rien

RAPPORT TÉLÉGRAPHIQUE OFFICIEL SUR LE MARCHÉ DE MONTREAL**RAPPORT 14 OCTOBRE 1926****Commerce tranquille.**

Pommes de terre, du Nouveau-Brunswick, blanches "A", le qtl.	\$1.80 à \$2.20
" " " " du Québec, blanches, Canada "A", le qtl.	1.50 à 1.75
Oignons, d'Ontario, Standard, rouges, le quintal.	1.25 à 1.80
" " " " rouges, belles, le quintal.	2.00 à 2.15
" " " " espagnols, belles demi-caisse.	1.50
Pommes, " McIntosh, la cageot.	.65
" " " " de naige, le cageot.	.60
" " " " Scarlet Pippin, le cageot.	.70
" " " " Blenheim P., le baril, No 2.	2.65
" " " " Fallwater, le baril, domestiques.	3.25
" " " " Wolf River, le baril, No 2.	2.95
Poires, de la Colombie Anglaise, Anjou, belles, la caisse.	3.00 à 3.05
Pommes, de la Colombie Anglaise, McIntosh, belles, la caisse.	2.25 à 2.55
" " " " McIntosh, très belles, caisse.	2.25 à 2.35
Poires, importées, Bartlett, belles, la caisse.	2.30 à 3.00
Raisins, importées, Tokay, cageot de 4 paniers.	2.10
Raisins, importées, Emperor, le panier.	1.95 à 2.00
Pommes, importées, Greening, le baril, No 1.	3.50
" " " " Greening, le baril, No 2.	2.80
" " " " R. I. Greening, baril No. 1.	4.25
" " " " R. I. Greening, baril No. 2.	2.80
" " " " Fameuse, baril No 2.	5.00

Nombre de wagons arrivés du 9 octobre au 11 octobre:

De la Nouvelle-Ecosse, 1 de pommes de terre, 3 de pommes;
Du Nouveau-Brunswick, 10 de pommes de terre, 1 de pommes;
De Québec, 30 de pommes de terre;
D'Ontario, 2 de pommes, 1 d'oignons, 6 de fruits mélangés, 6 de pêches, 5 de raisins, 1 de céleri;

De la Colombie Anglaise, 4 de pommes, 1 de céleri.

Importés: 5 de bananes, 5 de raisins, 4 d'oranges.

J.-H. L.



pour diminuer notre coût de revient, par le seul fait que nous n'avons pas pris l'initiative de nous unir nous-mêmes en coopération.

Nous le répétons, les jardiniers seraient heureux de voir la Coopérative Féderée de Québec prendre l'initiative de ce mouvement et nous sommes certains qu'elle sera bien secondée. Mais pourquoi affirmer que nous ne voulons pas vendre nos produits en consignation quand, à vrai dire, nous le faisons très souvent, et pour notre part, nous préférons faire affaire avec la Coopérative Féderée.

Nous sommes actionnaires de la Coopérative Féderée de Québec et nous achetons depuis nombre d'années certaines marchandises chez elle.

Pierre Deguire,
jardinier-maraîcher.

L'ESTOMAC ACIDE EST DANGEREUX

Victimes de l'indigestion et
du mal d'estomac

DECOUPEZ CE QUI SUIT

"Maux d'estomac, dyspepsie, indigestion, ai-
geant, etc. sont malheureusement causés par l'acidité
d'estomac", dit l'autorité bien connue.

Le brûlant acide chlorhydrique se développe
dans l'estomac avec une rapidité alarmante. Cet
acide irrite et enflamme la délicate paroi de l'estomac,
ce qui donne souvent naissance à la gastrite,
cette dernière accompagnée de dangereuses ulcères
d'estomac. Ce doses pas un estomac acide avec
de la pepaine ou digestifs artificiels, qui ne soulagent
la douleur que temporairement en chassant dans les
intestins le bol alimentaire qui a suivi et fermenté
dans l'estomac.

Au lieu de cela, neutralisez ou adoucissez après
les repas l'acidité d'estomac à l'aide d'un peu d'eau
d'ordinaire et de Magnésie Bisurataée (Bisurataée
Magnésie), et non seulement la douleur s'évanouit
mais vos aliments sont digérés dans l'estomac.

Il n'y a rien de meilleur que la Magnésie Bisurataée



VENEZ VOTRE BEURRE

par Longue Distance.

"Un appel à longue distance
coûtant 15 sous nous a permis d'obtenir dans une ville
voisine 12 sous la livre de
beurre pour notre beurre"

écrit un fermier

Utilisez-vous le longue dis-
tance pour vendre les pro-
duits de votre ferme?

Faites du téléphone
votre vendeur.



CONFORTABLES EN LANE

Les confortables "Co-opérative" ou Courte-pieds, sont tricotés en laine et confort pour les pieds. Sont fabriqués 100% de véritable laine Southdown canadienne. Viennent en cinq couleurs ga-
mme: Carreaux blanc et rose-bleu et blanc, tout rose—tout chameau, ou chameau avec bouts barré brun. Tous aux extrémités bordées en satin. Grandeur: 64 x 84.

Prix, livré. \$7.95 chacun

Notre catalogue illustre de vêtements tou-
teliés, garantis, envoyé gratuitement sur
demande. Écrire département F.
Coopérative Canadienne des Produc-
teurs de Laine, Limitee.
Lennoxville, Qué. Toronto (2) Ont.
Regina, Saskatchewan.

WOOL GROWERS ORGANIZATION

WOOL

FG. COMPANY

ANADA
obligation de ma part,
atifs de l'Apareil de
macte."

ette

v's
NIPPEG
KATOON
EDMONTON
1873